ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mardi 27 juin 1899 (7 messidor An 107 de la République), 178e jour de l'année, 7e jour de l'été.

Lever du soleil : 4 h. Coucher 8 h. 5'.

Mairie.— Le Maire ou l'un des Adjoints reçoit à l'Hôtel de Ville, de 3 à 5 heures.

Bains municipaux. — Rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25.
Fermés à 8 h.

Justice de Paix (cantons Est et Ouest). — Audience des affaires civiles, à 9 h. 1/2.

Marché au bétail. — Rue de l'abattoir, à 8 heures.

Marchés. — Grande-Place et place de la Liberté.

Laboratoires municipaux—A l'Ancien Collège. Ouvert tous les jours, pour les analyses s'adresser au secrétariat de la mairie.

Bibliothèque, collections d'échantillons et dessins artistiques, à l'école nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à midi, de 2 h. à 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Ecole de natation.— Ecole payante, entrée quai de Lorient.
Ecole gratuite, entrée rue Turgot.
Ouverture à 5 h. du matin, fermeture une demi-heure après le coucher du soleil.

IL FAUT MANIFESTER CE SOIR

Républicains et socialistes, il faut que vous soyez tous présents ce soir, à 7 h. 1/2, à la Mairie, pour protester contre le projet de sectionnement déposé par les prisonniers des clericaux, MM. Motte et Chattelyn.

Au moment où la réaction menaçante ose relever la tête, il faut que chaque républicain, de quelque épithète qu'il se réclame, sache faire son devoir.

A la réunion d'hier, au théâtre Deschamps, il a été décidé que le secrétaire du Parti Ouvrier serait allé à la mairie, protester verbalement ce soir, contre le projet odieux perpétré dans les officiers des jésuites de Roubaix contre la République.

Républicains et socialistes, tous au poste ce soir pour l'écrasement de la réaction, tous à la mairie à 7 h. 1/2.

Les rentes des travailleurs. — Un accident est survenu le 24 juin à 3 heures du soir, à la filature de laine de la Société anonyme de Roubaix.

Une ouvrière nommé Opsomer Alice, âgée de 14 ans, bâcleuse, demeurant rue Charles-Quint à Croix, en voulant retirer à la marche, une bourre de laine, a eu l'index gauche pince entre les guides et les lerriers d'un système empêche-mariage de rendeur.

Il en est résulié de graves plaies contuses de l'index gauche, avec fractures exposées de la phalangine et de la phalangette; il y aura perte probable de l'extrémité du doigt.

Le docteur Dispa a conclu à une incapacité de travail d'environ quatre semaines.

— Le 26 juin à huit heures du matin, un accident est survenu chez MM. Landrieux frères, entrepreneurs rue Ste-Thérèse, 49-51, au nommé J.-B. Vanwiele, âgé de 16 ans, aide-maçon, rue de la Balance, 5.

En montant à l'échelle, avec un panier de briques cet ouvrier s'est contusionné l'épaule gauche en voulant retenir son panier.

Le blessé subira une incapacité de travail d'environ 4 à 5 jours d'après M. le docteur Picquet.

Les contraventions. — La police a dressé ces deux derniers jours, vingt contraventions, dont onze pour ivresse, une pour tapage injurieux, une pour racolage, deux pour rixe dans un cabaret, une pour musique dans un cabaret, sans autorisation, deux pour maraudage, une pour abandon de voiture, une pour jeu de hasard.

Cheval emballé. — Dimanche après-midi, vers trois heures, rue Neuve, M. Jules Duhamel passait avec sa voiture, lorsque le cheval prit peur à la vue du car et se jeta contre les wagons.

Le choc a causé quelques dégâts que M. Duhamel n'est offert à reparer.

Parti ouvrier. — Comité exécutif. — Le comite exécutif se réunira ce soir, à 8 h. 1/2, au local « La Paix. » Urgence.

Assemblée générale. — La section Roubaisienne se réunira en assemblée générale, demain, mercredi, à 8 h. 1/2 du soir, au local « La Paix. »
Ordre du jour très important.

Arrestation de voleurs précoces. — Les agents de police ont arrêté, hier matin, vers 8 heures, quatre gamins, inculpés de vol de bonbons dans une baraque installée rue de l'Ommelet à la ducasse du Jean-Ghislain. Deux nous sont connus pour avoir déjà eu maille à partir avec la police. Ce sont les nommés Omer Verfaille, âge de 11 ans, demeurant rue de Jemmapes, 26, et Verber qui fut condamné pour vol il y a environ un mois.

M. le commissaire de police du 4e arrondissement a ouvert une enquête, et après avoir interrogé les quatre garnements, il les a fait conduire au commissariat central.

Un accident. — Hier matin, le nommé Adolphe Roggeman, âge de 22 ans, apprêteur, demeurant rue Marceau, 8, travaillant chez Motte Delescluze, boulevard de Belfort, s'est blessé gravement avec une bouteille qui se trouvait sur son métier. Le docteur Merlier appelé à lui donner des soins a constaté la coupure d'une artere, et a fait conduire Roggeman à l'Hotel Dieu.

Arrestation pour viol. — Les agents de la sûreté ont arrêté ce matin, à son domicile, rue Bayard, le nommé Talman, âgé de 30 ans, inculpé de viol sur la personne d'une jeune fille de Wattrelos.

Tombola. — Voici les numéros gagnants de la tombola qui a eu lieu à l'issue de la soirée, chez Roy (estaminet du Choriste, en faveur d'un père de famille malade depuis 1 an.

269 730 708 368 246 736 457 414 286 140 760 308 427 106 824 633 594 935 252 380 554 394 839 302 637 777 638 750 712 914 323 210 215 407 646 463 254 262 102 725 642 542

Les lots non réclamés dans la quinzaine resteront acquis au bénéfice de l'œuvre.

LANNOY.— Fraude. — Les préposés de douane Crépel Paul et Hooghe Eugène, de service à la carrière Delrue à Tourcoing, ont arrêté hier, à 10 h. 1/2 du matin, la nommée Cloessen Elisabeth, porteuse de café vert et de tabac, le tout d'une valeur de 8,75.

Elle a été remise entre les mains de la gendarmerie de Lannoy.

Accident au car électrique. — Hier vers 6 1/2 h., une calende attelée d'un cheval, revenait de Lannoy à toute vitesse, lorsque arrivé près le pont rouge, elle accrocha le car électrique montant vers Lannoy.

Le choc fut violent, le marche-pied fut brisé et le côté du car endommagé. Le conducteur de la calende a fouetté son cheval et il a filé à toute vitesse.

Il est resté inconnu.

CROIX

Le Sectionnement électoral. — Voici les résultats de l'enquête faite par M. Achille Rousseau sur le projet de sectionnement électoral présenté au Conseil général par MM. Motte Chatteleyn et Roussel.

Déclarations favorables, 105.

Déclarations hostiles, 311.

Comme on le voit la proposition du trio opportuno-clérical n'a pas eu le succès qu'en attendait le clan réactionnaire.

Ces chiffres, absolument exacts ainsi qu'en pourrait témoigner M. Rousseau, commissaire-enquêteur démontrent une foi de plus la mauvaise foi de la « Croix du Nord » qui annonce gravement aux bénêts de sa clientèle que 250 électeurs se sont prononcés en faveur du projet alors que ses adversaires ne se seraient trouvés qu'à 100 environ.

Cotisons-nous, citoyens, pour offrir un traité d'arithmétique élémentaire aux calculateurs du pieux journal. Le père Tobie met un sou en plus du bout du nez allongé qu'il faisait vendredi dernier à l'énoncé du résultat de l'enquête.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX

du 26 juin 1899

NAISSANCES. — Raymonde Losfeld, rue de la Gare 40. — Gaston Verhaegen, rue de Croix, 2. — Paul Devos rue Blanchemaille. — Marcel Lesage, rue Ma Campagne, 14 bis. — Ruben Sturbeaux, rue Blanchemaille. — Jean Decrue, rue de Beaumont. — Emile Debusschere, rue du Tilleul, cour Lefebvre-Dhont, 3. — Fernande Maeyhieux rue du Hutin. — Georges Deville, rue Dammartin, 17. — Maurice Cattel, rue Charlemagne, 50. — Maria Géroms, rue Recrot, cour Dillies, 22. — Paul Trachez, boulevard de Metz, 87. — Blanche Vandorpe, rue des Sept-Ponts, 47. — Floris Delannoy, rue Drouet, 21. — Gabriel Nivesse, rue de Cohem, 3. — Jeanne Brevière, rue du Grand Chemin, 126.

DÉCÈS. — Célina Duparcq, 42 ans, rue de la Gare, 20 — Rachel Cleizens, 8 mois, rue Wagram, cour Goupil, 10. — Florine Lebrun, 4 mois, rue du Pile 144. — Christine Couvreur, 71 ans, rue de Barbieux. — Fernande Delescluse, 5 mois, rue Condé, cour Vroman, 21. Pierre Massez, 4 mois, rue du Grand-Ballon. — Félix Dewerlon, 5 mois, rue Blanchemaille. — Ferdinand Vandegejucht, 35 ans, rue Blanchemaille. — Fidéline Dejeger, 20 ans, rue Maubeuge, faubourg Loridan, 50. — Martin Breysens, 59 ans, rue Cugnot, 54.

TOURCOING

Infraction à un arrêté d'expulsion. — Le nommé Charles-Louis D..., exerçant la profession de vannier, né à Comines (France) de parents belges a été arrêté dimanche soir au bal du Lion Belge, rue St-Blaise, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Arrestation pour outrages. — Un jeune homme de 17 ans, nommé Louis Terrier, demeurant au quartier de la Fin-de-la-Guerre, fort Pouchain, 3, se trouvait dimanche vers sept heures au bal du « Lion Belge », rue St-Blaise.

Il était pris de boisson et provoquait tout le monde. M. Desmettre, tenancier de l'établissement lui fit quelques observations au sujet de sa conduite, mais il fut loat mal reçu, ce que voyant, il n'eut plus qu'à le mettre à la porte.

Le képi du sous-brigadier Debruyne le mit dans une colère furieuse, et il se laissa aller en toutes sortes d'invectives à l'égard de la police, tels que fainéant, vaurien, etc.

L'agent de sûreté Denève a du prêter mainforte pour le conduire au poste, mais en route il aggrava encore son cas en proférant des menaces contre les agents,

Mort subite. — Le nommé François Van Nevel, célibataire, âgé de 51 ans, avait depuis de longues années élu domicile à l'Abattoir. Il travaillait pour l'un et l'autre des bouchers et était souvent payé par un verre d'alcool.

Hier matin, il a été trouvé mort dans un grenier à foin.

M. le docteur Mahieu qui l'a visité a constaté que la mort était due à une congestion pulmonaire, provoquée par l'alcool.

Agression nocturne.— M. Emile Salembier, 40 ans, demeurant rue Bonne-Nouvelle, 50, passait dimanche soir vers 8 h. 1/2 rue du Général Bonnaud, quand il fut attaqué par deux hommes et une femme qui l'ont terrassé, roué de coups de talon et l'ont laissé inanimé sur la chaussée.

Des passants l'ont reconduit à son domicile.

Il subira une incapacité de travail d'une dizaine de jours.

Un déserteur qui se constitue prisonnier. — Un nommé Henri Fossard, déserteur depuis quelques années, natif de Noyon (Oise), ex-cuirassier au 26e régiment s'est constitué prisonnier dimanche soir à la gendarmerie.

Il a été conduit hier à Lille et a été mis à la disposition du général commandant la place.

ÉTAT CIVIL DE TOURCOING

des 25 et 26 juin 1899

NAISSANCES. — Raymonde Pardoen, rue des Coulons. — Albert Dhalluin, rue d'Haubourdin. — J.-B. Migneau, rue de l'Hippodrome. — Marguerite Duvillier, rue de la Gare. — Robert Milliéville, rue d'Osiande. — Juliette Stubbe, rue Jourdan. — Marie Morel, rue de Denain. — Albert Masse, rue de Lille. — Pauline Fauvarque, rue du Moulin-Fagot. — Albert Formaix, rue du Chêne-Houplines.

DÉCÈS. — Jean Daboute, 29 ans 5 mois, rue de la Potente, 33. — Louis Vroman, 8 mois 15 jours, rue des Piats, cour Saint-Louis, 20. — Marguerite Clarys, 11 mois, rue Testelin, 65. — Jules Mereka-ri, 8 mois, rue Colbert. — Rosalie Lecleroq 68 ans, à l'Hopital Civil. — Philomène Cool, 20 ans 3 mois, à l'Hôpital Civil. — Pierre Van Nevel, 50 ans 8 mois, à l'Hôpital Civil. — Marie Delvolore, 4 mois, rue du Bois, 74. — Alphonse Vanderwanden, 28 ans, à l'Hôpital Civil.

LILLE

LES FÊTES DU VIEUX-LILLE

La deuxième journée

La deuxième journée des fêtes populaires du Vieux-Lille a, comme la veille, été favorisée par le beau temps.

L'affluence était certainement moins énorme que dimanche, mais l'animation a été cependant grande pendant l'après-midi et surtout dans la soirée.

Les primes du festival

A 4 heures, rue du Marché-aux-Bêtes, 11, siège des sous-commissions de la Société des fêtes du Vieux-Lille, a eu lieu le tirage des primes du festival et la distribution des prix spéciaux.

Voici le résultat du tirage.

Primes aux sociétés. — 1re prime, 1000 fr. musique municipale de Marcq-en-Barœul.
2e prime, 500 francs, harmonie de Fives-St-Maurice.
3e prime, 200 fr., fanfare « l'Espérance », de Roubaix.
4e prime, 100 francs. harmonie de La Madeleine.
5e prime, 100 francs, l'Union Intime d'Ascq.
5e prime, 100 francs, Les Mélomanes Roubaisiens.
7e prime, 50 francs, L'Avenir de Trompettes, de Camphin-en-Carembault.
8e prime, 50 fr., l'Union Chorale d'Arras.
9e prime. 50 fr., Orphéon Les Artisans Réunis du Chapeau-Vert, à Tournai.
10e prime, 5 fr., société nationale des Orphéonistes Lillois.
11e prime, 25 fr, Les Tompettes de Berlaimont.
12e prime, 25 fr., Orphéon de Ronchin.
13e prime, 25 fr., société de Tompettes Les Sans-Soucis, du Pont-de-Nieppe.
14e prime, 25 fr., Orphéon des Sans-Gêne, de La Chapelle-d'Armentières.

Primes aux chefs. — 1re prime, 80 francs, Union chorale d'Ascq.
2e prime, 50 francs, Union intime d'Ascq.
3e prime, 30 francs, les Mélomanes Roubaisiens.
4e prime, 25 francs, Harmonie l'Espérance, de Raimbeaucourt.
5e prime, 15 francs, Chorale enfantine de l'Union de Lille.

Prix spéciaux. — Prix d'éloignemennt : Union chorale de Jaumont.
Prix de nombre, médaille de vermeil : L'Emulation chorale, de Lille.
Tenue militaire : 1er prix, Musique municipale de Mouvaux; 2e prix, Fanfare Sainte-Cécile d'Annœulin.
Tenue civile : Hors concours, Les Orphéonistes Lillois ; 1er prix, Les Infants de l'Vaclette, de Lille.

Concours pour la cantate. — 1er prix M. Het, 2e M. Verecke, 3e M. Fournier, 4e M. Tancère.

Une médaille d'argent grand module a été décernée à M. Maztngue, compositeur de musique.

Concours d'illuminations. — 1er prix M. Derache, 2e M. Huesse, 3e M. Nicolas. 4e M. Quint, 5e M. Leclercq, 6e M. Dubo.

La fête aéro-statique

L'ascension aérostatique du « Vieux-Lille » a pleinement réussie.

Pendant le gonflement du ballon de 4 à 6 heures, place de la Halle-aux-Sucres, la fanfare l'*Union musicale du Vieux-Lille* a fait entendre de très beaux morceaux, pendant qu'avait lieu le lancement de ballons grotesques.

Il était près de 7 heures, quand le *Vieux Lille*, cubant 400 mètres, et monté par M. Pouget, de la société l'*Avenir Aérostatique*, de Lille, s'est élevé dans les airs.

L'aérostat s'est dirigé lentement au-dessus de La Madeleine, vers la droite.

En quittant la place de la Halle, l'aérostat a heurté un fil télégraphique qui a été brisé.

Aucun autre incident ne s'est pas produit.

La soirée

Une foule très nombreuses assistait place du Concert au concert donné par la société des orphéonistes lillois et la musique des Sapeurs-Pompiers.

Les promeneurs étaient nombreux dans les principales rues du Vieux-Lille et les bals populaires très animés, surtout celui de la place Saint-André, organisé par les habitants.

Ce n'est qu'après minuit que les quartiers du Vieux-Lille ont repris leur calme habituel.

De nouveau, félicitons les organisateurs des fêtes du Vieux-Lille d'avoir fait très bien les choses.

QUESTION DE CONVENANCES

Il n'est pas — c'est du moins ce qu'on dit chez nos adversaires — d'hommes plus mal elevés que les socialistes, en général, et Devernay en particulier.

Il serait pourtant difficile de trouver, à l'actif du plus mal élevé d'entre nous, un acte aussi peu... correct que celui commis hier par deux ensoutanés qui rencontrant le convoi civil d'une de nos locataires, non-seulement ne se sont pas découverts, mais ont eu aussi des paroles insultantes pour la morte.

Quoique très mal élevé, je n'ai pas voulu donner au bout de mon soulier la satisfaction qu'il réclamait, en leur appliquant à ce qu'on appelle... le contraire d'une physionomie.

Pas davantage, je n'ai voulu calmer sur leur face glabre les démangeaisons que j'avais dans les doigts.

Mais je tenais à faire remarquer la conduite des « bien élevés » du Seminaire, des ni hommes, ni femmes, ni auvergnats, que la bêtise humaine entretient dans leur fainéantise.

J'invite les deux individus en question à faire connaître leurs noms, pour que nous fassions plus ample connaissance.

G. DEVERNAY.

Aux ouvriers de l'ameublement. — Nous rappelons que c'est ce soir mardi, à 8 heures qu'aura lieu aux *Sans-Soucis*, rue de Tournai 58, la réunion générale organisée par la Commission provisoire du Syndicat des menuisiers en fauteuils, chaisiers et sculpteurs.

Tous les ouvriers appartenant à l'ameublement sont priés d'assister à cette réunion.

Le citoyen Bondues, secrétaire général du syndicat des ébénistes, assistera à la réunion et traitera la question syndicale.

Renseignements judiciaires gratuits. — Le public est averti que le bureau de renseignements gratuits qui fonctionnait tous les jeudis, à la Maison du Peuple, 21, rue de Lethuine, fonctionnera désormais tous les mercredis de 8 h. à 10 h. du soir.

La Fête du 14 juillet. — Fourniture de la viande aux indigents. — A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet 1899, l'Administration municipale va faire distribuer environ 12,000 kilos de viande aux indigents, par les soins du Bureau de bienfaisance.

Les bouchers qui seraient disposés à fournir sont invités à adresser leur demande écrite, à M. le Secrétaire de l'Administration, 20, rue la Halloterie, jusqu'au jeudi 6 juillet avant 4 heures.

Les noms des fournisseurs seront mentionnés sur les cartes à distribuer aux indigents. Les pauvres auront la faculté de choisir le boucher qui leur conviendra le mieux, parmi ceux désignés.

Les bons seront de différente valeurs.

MM. les bouchers seront payés sur la production des bons qu'ils auront servis.

L'« Union de Lille ». — Partage des bénéfices. — L'Union de Lille informe les coopérateurs que le partage des bénéfices aura lieu le

Mardi 27, de 1 à 2900.
Mercredi 28, de 2901 à 3500.
Jeudi 29, de 3501 à 4000.
Vendredi 30, de 4001 à 5500.

N. B. — Inutile aux coopérateurs de se présenter en dehors des jours indiqués ci-dessus, car il ne sera tenu aucun compte de toute infraction aux dates précitées.

Le groupe scolaire du Faubourg des Postes. — Le maire de la ville de Lille donne avis que, par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 8 juin 1899, M. Fl. Bonduel, conseiller général du Nord, est délégué pour procéder à une enquête sur le projet suivant :

« Acquisition par la Ville, à MM. Ernest Lover et consorts, pour le prix de 60,000 fr., d'un terrain d'une contenance de 1 hectare 99 ares 30 centiares, situé faubourg des Postes, au lieu dit *Le Bois d'Ecesnes*, pour la construction d'un groupe scolaire.

A cet effet, M. Fl. Bonduel, conseiller général, commissaire-enquêteur, siégera à la Mairie, les 29 et 30 juin et 1er juillet 1899, de quatre à cinq heures du soir, pour recevoir les déclarations qui seraient présentées sur ledit projet.

Mauvais employé. — M. Marchand, pharmacien, rue des Suaires, 3, avait à son service un garçon de laboratoire, nommé Eugène Briquet, âgé de 25 ans.

Il y a huit jours, Briquet, profitant de l'absence de son patron, mit la main dans le tiroir de la caisse et s'empara d'une somme de 100 francs.

Il alla ensuite chercher un de ses amis, Edmond Masse, pour faire la noce.

Mais l'argent ne pouvait pas toujours durer, et hier matin, matin, Eugène Briquet, sans le sou et plein de remords, vint se constituer prisonnier au commissariat de l'hôtel de ville.

M. Thillard a déféré Briquet au parquet ainsi que Edmont Massé, qui fut arrêté dans la journée comme complice du vol.

Sans pain. — Edmond T..., 45 ans, chanteur ambulant, et Achille M..., 18 ans, ont été arrêtés pour mendicité.

Les voyageurs de commerce en Suisse.— La Chambre de commerce de Lille a reçu du Ministère du commerce et de l'industrie et aussi de la Chambre de commerce française de Genève, des indications détaillées sur l'application de la loi fédérale du 24 juin 1892, concernant les obligations imposées aux voyageurs de commerce en Suisse.

Elle rappelle qu'il y a nécessité pour tout voyageur de commerce français allant en Suisse de se pourvoir d'une carte de légitimation délivrée par la Chambre de commerce de la ville où se trouve la maison qu'il représente, soit à défaut de la Chambre de commerce, par la Mairie, avec légalisation par le commissaire de police.

Les industriels et commerçants qui désirent prendre connaissance des documents, peuvent s'adresser au secrétariat.

Amateurs de pain d'épices. — Deux jeunes gens de 15 et 17 ans, Gustave H..., paqueteur, demeurant rue de la Justice, 13, et Jules A..., rattacheur, rue des Etaques, 6, ont été surpris, avant-hier soir, à la ducasse Saint-Etienne, place de l'Arsenal, dérobant des morceaux de pain d'épices à l'étalage d'un marchand.

H. et A. ont été conduits au poste, et hier matin ils ont été déférés au parquet sous l'inculpation de vol à l'étalage.

Vol à la tire. — Mme Dupont, ménagère à Hellemmes, se trouvant au marché de la place Madeleine-Caulier, à Fives, a été soulagée de son porte-monnaie qui lui fut soustrait de sa poche par un adroit pickpocket.

Le porte-monnaie contenait 22 francs.

Plainte a été déposée à M. le commissaire de police du quartier.

Les aventures d'un voyage à Paris. — Un de nos confrère de Paris publie l'information suivante :

« Trois jeunes garçons, exténués de fatigue, les vêtements en lambeaux, suivaient, avant-hier matin, le boulevard de la Chapelle, quand un agent les interpella et demanda au plus âgé où il allait.

» Le petit garçon ne faisant que des réponses embarrassées et contradictoires, le gardien de la paix conduisit les trois gamins au poste de la rue Philippe-de-Girard, puis au bureau de M. Pontaillier, commissaire de police.

» Les enfants mourant de faim, un repas substantiel leur fut d'abord servi. Puis M. Pontaillier les interrogea séparément.

» Ils finirent par avouer qu'ils s'étaient enfuis de chez leurs parents qui habitent (Nord). L'aîné, Edouard Blanchard, âgé de quatorze ans, est domicilié dans cette ville, 144, boulevard Montebello ; le second, Maurice Dhannin, treize ans, 23, rue Saint-Bernard, et enfin le plus jeune, Arthur Verbeke, âgé de douze ans, rue Boudin.

» Tous trois, depuis longtemps, désiraient voir Paris et, il y a quinze jours environ (du moins c'est ce qu'ils ont affirmé), ils s'entuirent et se mirent en route, couchant çà et là dans les fermes, dans les champs, demandant leur pain au passage, dans les villages, ou maraudant pour pouvoir à leur subsistance.

» Les jeunes voyageurs ont été conduits à la permanence de la préfecture de police.

» Leurs parents ont été prévenus. »

UN NOUVEAU TRAITEMENT

L'enchifrènement, les éternuements, la gêne respiratoire, le mal de tête qui accompagnent le rhume de cerveau disparaissent en 24 heures en prisant 5 à 6 pincées de Cotryzol Berthiot. Un seul jour de traitement suffit. — Une boîte de Cotryzol est expédiée contre 1,35, adressés à H. Berthiot, 14, rue des Lions Paris.

ON DEMANDE des compositeurs-typographes au *Réveil du Nord*.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

SECLIN. — Parti Ouvrier. — Le « Réveil Socialiste » se réunira le mercredi 28 juin 1899, à 8 heures du soir, chez le citoyen Henri Delefosse, rue de l'Hospice.

Ordre du jour : Copie des lettres. Présence de tous les membres indispensables.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Une nuit agitée. — Absence de police dans les rues. — Pendant la nuit dernière, on s'est battu, assommé, tué, dans la ville de Valenciennes de 11 h. 1/2 du soir à 3 h. 1/2 du matin, la police se reposait.

Vers une heures et demie un sieur Ropez, a été conduit à la pharmacie Sabin Boulet pour être soigné, il avait l'épaule fracturée par suite d'une chute dans une cave d'un estaminet dit « A la Biere de Bermerain ». Il y aurait été précipité par des consommateurs. M. Catrin l'ayant soigné il fut reconduit à son domicile vers minuit et demi au bout de la rue de Famars. Ses camarades furent attaqués par des individus couchés sur la place située à l'extremité de la rue de Famars.

Des coups de couteau furent échangés.

Un nommé Feraton, âgé de 24 ans, metallurgiste, en reçut cinq pour sa part, dont un dans la région du cœur. Il a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

D'autres combattants, que l'on suppose être des agresseurs, les nommés Van Bentau et Tourai ont été blessés également.

Van Begeekom qui avait la figure en lambeaux a été admis hier matin à l'Hôtel-Dieu. Un bon spectateur qui a voulu mettre l'ordre a eu la machoire inferieure brisée.

Nous ne pouvons malheureusement donner d'autres renseignements ce jour, les renseignements n'étant pas encore prêts à être communiqués à la presse.

Accident. — Un accident malheureux a marqué le départ de la course des 100 kl du Vélo Sport. Un amateur a renversé en face l'établissement de Romainville un gamin qui voulait traverser la route au milieu des vélocipédistes.

Cet homme dont nous n'avons pu connaître le nom a fait preuve d'un sang froid extraordinaire, voyant le danger que courait le enfant il sauta à bas de sa machine et vint s'abimer sur le trottoir, sans cet acte de dévouement l'enfant était écrasé. Le premier soin du veloceman en revenant à lui a été de s'occuper de l'enfant. Bel exemple à donner aux pédards!

Avis à tous les entrepreneurs de bâtiments de l'arrondissement de Valenciennes. — En vue d'examiner la question des assurances sur les accidents, tous les entrepreneurs sont priés de se trouver mardi prochain 27 juin à 4 h. du soir, salle de simple police, mairie de Valenciennes.

Prière d'apporter à la réunion la moyenne des salaires payés annuellement.

Une réunion semblable aura lieu prochainement pour les salaries et ouvriers de toutes catégories.

DENAIN. — Arrestation. — On annonce de Gouraingourd l'arrestation d'un sieur Emile Warnet, si ans originaire de Denain qui atteint sans doute de la folie des grandeurs s'intitulait sur ses cartes de visite. Directeur-propriétaire de six cafés concerts, d'une agence lyrique à Nancy etc. et se disait faussement représentant des usines de Denain, Pomprey, Champigneulles, Longwy, ect.

ANZIN. — Rentes des travailleurs. — Deux accidents se sont produits dans le courant de la nuit de samedi à dimanche aux ateliers des établissement d'Escaut et Meuse. Deux ouvriers ont été desonglés et ont eu les doigts écrasés.

Ils devront subir une incapacité de travail d'au moins quinze jours.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VIEUX-CONDÉ. — Nomination. — M. Draus Benoit, de Vieux-Condé (hameau de la Choque), vient d'être nommé sous-chef de musique au 12e d'infanterie à Perpignan.

Nos félicitations au jeune musicien.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

GOUZEAUCOURT. — Musique. — La musique est rentrée hier soir par le train de 7 h. 45 venant d'assister au Festival des Fêtes du Vieux-Lillle.

Le succès de notre phalange artistique a été complet. Sous l'habile direction de son dévoué chef Devillers, les nouveaux interprètes au kiosque de la rue Royale ont soulevé les applaudissements unanimes des lillois.

Des félicitations ont été adressées à la direction et aux exécutants.

Ces premiers lauriers doivent donner du courage pour l'avenir.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

TRÉLON. — Tous égaux devant la loi. — Un groupe d'habitants de Trélon serait curieux de savoir pourquoi dans le procès intenté à Mlle Boez, sœur d'un marchand de volailles de Glageon, qui a été condamnée dernièrement à 1 fr. d'amende pour un défit qu'elle n'avait pas commis, le maire de Trélon qui représentait la commune dans cette affaire, était assis à coté de son ami le juge de paix.

Les Trélonnais seraient heureux d'avoir des juges un peu plus impartiaux.

BERLAIMONT. — Brevet élémentaire. — Deux élèves de l'école des filles, dirigée par Mlle Maurice, viennent de subir avec succès les examens du brevet élémentaire à Valenciennes.

Ce sont : Angèle Lejeune et Blanche Piérard.

PAS-DE-CALAIS

ACCIDENTS AUX MINES DE LIÉVIN

Cauvoez François âgé de 16 ans, hercheur demeurant à Liévin, a été blessé dans les travaux du fond au siège n° 1. En poussant sa berline vide il a tamponné la berline chargée d'un autre hercheur, ce qui a occasionné une petite plaie du cuir chevelu, région frontale, durée du chômage de 4 à 5 jours.

Lassecsi Jules, âgé de 17 ans 1/2, demeurant à Liévin, a été blessé dans les travaux du fond de la fosse n° 3 de Lens à Liévin. En poussant sa berline, a reçu une pierre sur le bras dans la voie de fond veine à 1350 mètres ce qui a occasionné une plaie à l'avant-bras droit, chômage 8 jours.

Bailleul, Léon, âgé de 14 ans, hercheur, demeurant à Liévin, a été blessé également dans les travaux du fond de la fosse du n° 3, de Lens, à Liévin. En voulant décrocher une berline vide en marche sur la descendrie n° 932, d'Alfred, a manqué sa manœuvre et la berline lui est passée sur le psed droit.

Chômage 15 jours.

ACCIDENT A LA FOSSE DE NŒUX-LES-MINES

Jeudi dernier, Bins Emile, âgé de 43 ans, demeurant dans les corons du Fond-de-Sains à Nœux, ouvrier à la fosse n° 1 de Nœux, a été blessé assez grièvement. Bins était occupé à rétablir une voie, quand tout à cout un caillou glissa sur un bois d'étançonnage. Le bois partit et blessa Bins assez grièvement à la tête et l'épaule.

Le malheureux tomba sur le sol et perdit connaissance pendant plusieurs heures. Reconduit chez lui, le médecin fut appelé et n'a pu que constater sur le moment que la vie était en danger. Mais à présent on espère sauver le malheureux.

LILLERS. — Un jeune voleur.—A la suite d'une enquête ouverte hier par M. le commissair de police, procès-verbal a été dressé contre le jeune D. H., auteur de plusieurs vols commis au préjudice d'un pharmacien de Lillers.

Tapages nocturnes et injurieux. — Les nommés Walle Paul, Réante Augustine, Cordier Gustave et Dauchy Léonie, qui dimanche dernier, vers minuit, dans la rue d'Hâvre, se jetaient à la face les mots les plus obsènes, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir trouble le repos des habitants.

Tapage injurieux.— Procès-verbal a également été dressé à la charge du nommé Frédéric Lefebvre, mouleur, pour avoir injurié lundi dernier la femme Piou, demeurant rue d'Aire.

Rixe. — Les nommés Gombert Pierre et Dubois Charles se sont empoignés et jetés à terre.

Ils expliqueront leur mouvement de vivacité devant le tribunal.

LENS. — Caisse d'épargne. — Dans la séance de dimanche dernier, à la caisse d'épargne de Lens, séance présidée par M. Alphonse Deligne, il a été effectué 61 versements se montant au total de 18,408 fr. et fait 22 remboursements pour la somme de 13,654.11 fr.

La séance de dimanche prochain sera présidée par M. Louis Bia.

NOYELLES-SOUS-LENS. — Tombola. — Dimanche dernier, a eu lieu dans l'une des salles de la Mairie le tirage de la tombola organisée par la Fanfare l'*Avenir musical* de Noyelles-sous-Lens.

Dans l'après-midi, une promenade militaire fut organisée par la fanfare de Noyelles et la fanfare « La Jeunesse » de Loison qui avait tenu à rehausser par sa présence l'éclat de la fête.

Puis aussitôt commença le tirage de la tombola dont nous donnons ci-dessous le résultat.

19, 1453, 428, 2806, 2657, 397, 1741, 2967, 404, 1210, 2652, 2158, 2806, 2341, 1816, 2242, 789, 744, 1784, 747, 587, 1753, 1092, 2445, 1434, 348, 646, 1583, 3488, 2241, 2496, 64, 3088, 1728, 2376, 1091, 2483, 3269, 590, 2115, 2264, 3088, 2253, 3136, 513, 2105, 56, 1084, 735, 935, 1434, 857, 2661, 2861, 3495, 1620, 186, 102, 1991, 1116, 29, 3571, 58, 1991, 1048, 2550, 2808, 1796, 2991, 851, 775, 2990, 1782, 615, 2039, 974, 250, 1140, 2859, 1302.

Les lots peuvent être réclamés dès maintenant chez M. Barbeaux, secrétaire de la fanfare.

Fanfare. — Nous apprenons que la commission de la fanfare l'*Avenir musical* vient de décider de prendre part au festival de Dunkerque dimanche prochain.

LOOS. — Fosse n° 5. — Grande conférence publique et contradictoire, dimanche 2 juillet, dans la salle du citoyen Marlière Auguste, débitant à Loos, fosse n° 5.

Orateurs : Evrard, secrétaire du syndicat ; Beughet, trésorier du syndicat.

Ils parleront du syndicat et du Congrès de Bruxelles.

LIEVIN. — Procès-verbal. — Procès-verbal a été dressé à la charge du nommé Hermans Louis, âge de 12 ans, demeurant rue de l'Abattoir, à Lievin, pour dommage à la propriété d'autrui, dans des champs de betteraves appartenant au sieur Cayet Achille, cultivateur rue du 4 septembre.

FOUQUIERES-LES-LENS. — Victoire socialiste.— Cette fois le Conseil d'administration de la caisse de secours de circonscription des mines de Courrières est bien nettoyé. Les flacholoutes ont eu à endosser un joli coup, et ce le pardessus comme primes.

Election du 25 juin 1899. Fosse N° 6.

Le nombre des inscrits était de 544, celui des votants de 306.

Candidats du Parti Ouvrier :

Dacheville Joachim. 283 voix. ELU.
Langlet Oscar. 273 voix. ELU.

MONTIGNY-EN-GOHELLE. — Rectification. — La somme recueillie en faveur du citoyen Luc Emile était de 44 fr.40 et non pas de 4 fr. 10 comme nous avions indiqué par erreur.

CARVIN. — Fête de quartier. — La commission de la fête du quartier de la rue de Lille qui doit avoir lieu le 20 août 1899, vient de faire afficher l'avis suivant :

« Les jeunes gens qui voudraient s'organiser en groupes sont priés de se réunir dans leurs sièges et désigner les chefs qui s'entendront avec les membres de la commission des fêtes pour les unir et les diriger s'ils le désirent.

Nul doute que cette fête n'obtienne encore le succès quelle a eu depuis dix ans. La population s'apprête du reste, à recevoir dignement les nombreux étrangers quelle attend chaque année. Les invitations seront lancées sous peu aux sociétés voisines, la commission les prie de leur réserver bon accueil.

Les forains doivent comme d'habitude s'adresser pour conserver leurs places au secrétaire de la fête ou à Henri Daudrumez.

Ils doivent se hâter car le nombre des places est restreint.

Certificat d'études primaires. — Rectification. — Nous informons nos lecteurs qu'une erreur de transposition nous a fait renvoyer la suite du résultat du certificat d'études primaires pour les écoles de Carvin, dans la rubrique Lens, à la suite de l'ordre du jour du conseil municipal nous les prions de se reporter à cette place et de nous en excuser.

SAINT-MARTIN-AU-LAERT. — Un cheval pris de peur. — Un accident s'est produit dimanche en revenant des courses.

Un cheval appartenant à M. Pouly, de St-Martin-au-laert et qu'un domestique ramenait des courses en le tenant par la bride, fut tout à coup pris de peur à la vue d'un automobile.

Le cheval prit aussitôt le galop, entraînant le conducteur, qui s'était cramponné à lui, sur une longueur d'au moins 300 mètres.

On parvint enfin à arrêter le cheval, mais le malheureux domestique était d